

ÉDITORIAL - LIONEL CHOLLON

Garder le cap



Face à la pression de la crise avec toutes ses conséquences, face à la baisse des aides de l'État pour les collectivités locales et à la difficulté de se projeter de manière

sereine vers l'avenir, les élus pourraient être tentés de réduire la voilure des ambitions pour leur commune. Mais à Loupiac, l'heure n'est pas au renoncement. En 2012, le Conseil municipal osera affronter les vents contraires et gardera le cap que les électeurs lui ont fixé en 2008 : poursuivre au mieux le développement harmonieux de la commune, dans l'intérêt de toutes et tous. Les objectifs sont donc définis.

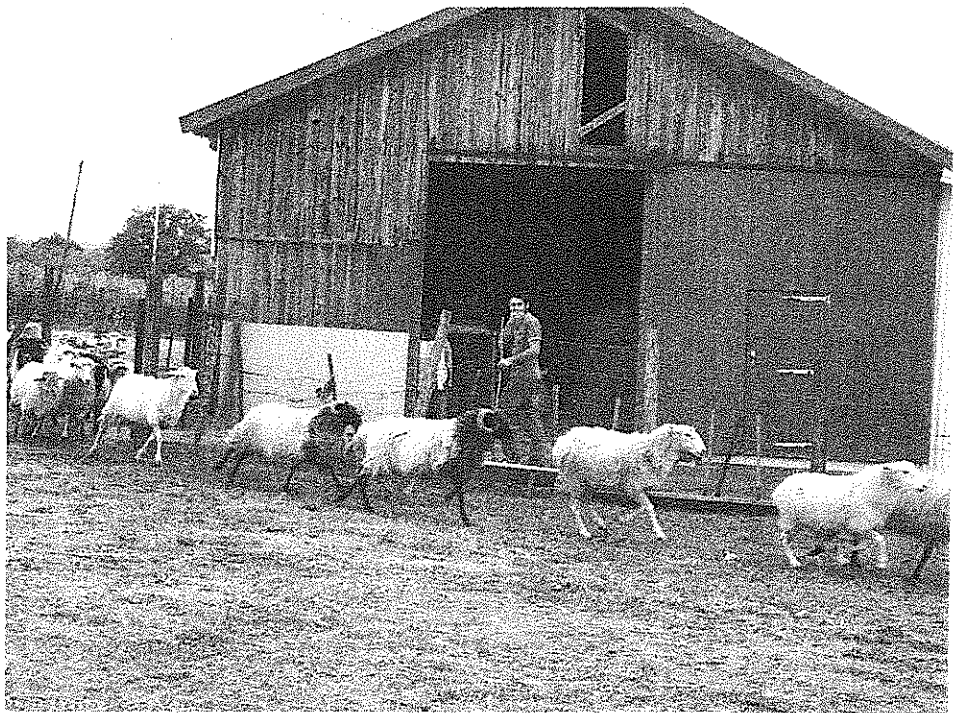
- Instaurer de manière durable des relations pacifiées et fructueuses entre les communes de notre canton,
 - Faire éclore une nouvelle et belle école dans le parc,
 - Aider les associations et tous leurs bénévoles à animer les jours et les nuits de notre commune,
 - Apporter assistance et solidarité aux victimes de la crise, rechercher des réponses collectives. Résister, au repli sur soi, au rejet de l'autre, à l'individualisme,
 - Avancer les chantiers de l'assainissement et du cimetière,
 - Accueillir au mieux les nouveaux habitants et les nouvelles activités professionnelles,
 - Poursuivre la restauration du patrimoine en espérant aucune nouvelle mauvaise surprise
 - Et enfin, comme nous y invite le poète, «pousser ensemble la porte du jardin, pour y ressentir la dimension du monde et notre propre force et que tout est possible soudain»*.
- C'est une nouvelle image de la commune qui devrait se dessiner dans les prochains mois. Nous y consacrons toute notre énergie.

*Aragon "Le Roman inachevé" 1956

Agriculture

Un berger à Chichoye

Depuis cet été, Benjamin Jamnet, 19 ans, élève avec passion un troupeau de brebis sur les hauteurs de Loupiac.



De belles brebis, têtes noires et têtes rousses du Pays Basque, broutant tranquillement entre les rangs de vignes sous le regard vigilant du chien « Folie » ; c'est le magnifique spectacle que vous aurez peut-être la chance d'observer en vous promenant du côté de Chichoye dans le haut-Loupiac.

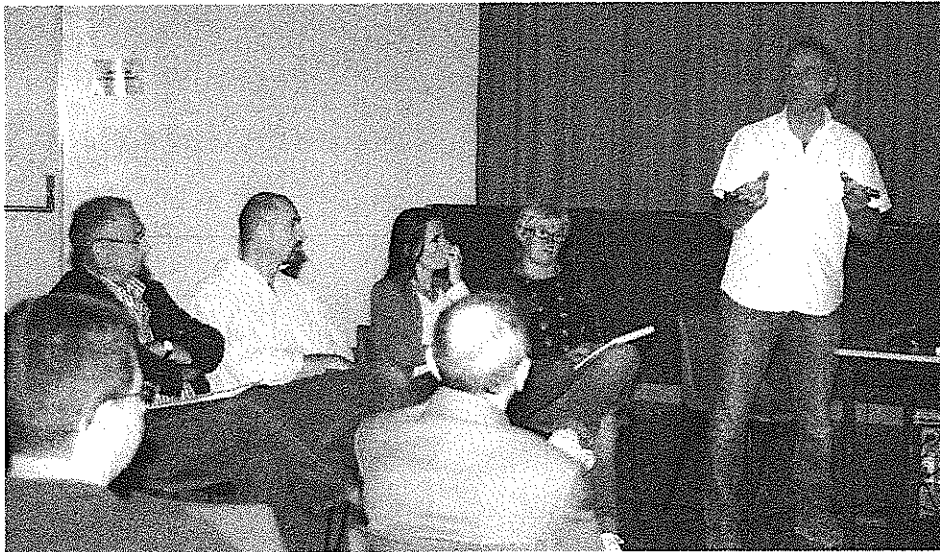
Sinon, empruntez le chemin qui mène au camping à la ferme et vous pourrez découvrir une bergerie très rustique où résonnent en ce moment les cris des agneaux tout juste nés. Vous apercevrez alors le jeune Benjamin Jamnet, enfant de Béguey, qui, après des études à Oloron (64) et de nombreux stages pratiques dans les Pyrénées, a décidé d'exercer le métier de berger. Son troupeau grossit petit à petit de bêtes sélectionnées ou par les naissances. Il garde les femelles pour le lait. Il connaît le caractère de chacune et a attribué de jolis surnoms à presque toutes. Demeurant jusqu'en 2010 sur Rions ou Laroque, ce troupeau devenu imposant devait pouvoir

bénéficier de plus d'espace. Difficile équation en territoire viticole ! C'est pourquoi Benjamin s'est rapproché de M. Galissaire, ancien éleveur de moutons, de porcs et de vaches, qui disposait de suffisamment de terres pour accueillir les brebis et permettre la construction d'une bergerie. Le travail ne manque pas : les brebis sont traitées deux fois par jour à la main, il faut les sortir, s'occuper de leur fourrage, suivre la rondeur des ventres. Et Benjamin pense déjà à l'avenir : en juin 2012, il conduira son troupeau sur les hauteurs de Gourette dans la vallée d'Ossau pour trois mois d'estive. De retour à Loupiac, il espère pouvoir travailler son lait et produire du fromage local. Pour cela, il doit trouver des partenaires qui l'aideront à acquérir un laboratoire adapté aux législations très contraignantes. Le village de Loupiac est heureux d'accueillir un jeune berger volontaire et ne manquera pas de le contacter pour lui proposer de participer d'une manière ou d'une autre à la vie communale.

Réunion de mi-mandat

Bilan et perspectives

Au mois de mai, une cinquantaine de Loupiacais ont répondu à l'invitation du Conseil municipal afin de faire le point sur la gestion municipale et aborder les dossiers importants pour l'avenir de notre commune.



Une partie du Conseil municipal et M. le Maire lors de la présentation du bilan à mi-mandat

Monsieur le Maire a rappelé le double enjeu qui conditionnait l'action municipale depuis 3 ans : d'une part répondre toujours mieux aux besoins quotidiens de la population et des associations, d'autre part anticiper le développement futur du village dans la mesure des moyens financiers dont il peut disposer.

Depuis 2008, les services municipaux se sont vus dotés du matériel qui leur manquait cruellement pour accomplir leur tâche dans de bonnes conditions. Les agents ont suivi plusieurs formations et leurs missions ont été précisées. Les investissements importants se sont concentrés sur la sauvegarde des bâtiments municipaux qui souffraient depuis des années d'un manque d'entretien (toiture,

fenêtres, peinture mairie) et sur leur mise en sécurité (défense incendie par exemple). Du foncier a été acquis afin de préparer l'agrandissement du cimetière et de la station d'épuration. L'éclairage des tennis a été réalisé et celui du boulodrome amélioré. Des travaux d'urgence ont été effectués sur les routes et une Zone 30 avec ralentisseurs a été mise en place. La commune s'est dotée d'un groupe électrogène en cas de future tempête. Ne pouvant plus compter sur les services de l'État pour réaliser les études nécessaires, des bureaux spécialisés ont été mandatés pour aider à la réflexion sur l'avenir de la commune et l'amélioration de ses équipements. M. Bonneron, adjoint aux finances, a indiqué

que les investissements ont représenté 343 360 euros pour les trois budgets qu'il a présentés. Malgré cette dépense, le fonds de roulement brut du budget municipal a augmenté, passant de + 263 675 euros en décembre 2007 à + 278 206 euros en 2010. Et si l'on retire de ce fonds la dette due aux emprunts (233 433 euros en 2007, 172 566 euros en 2010), la situation nette s'est fortement améliorée en 3 ans.

Les projets prennent forme.

L'étude sur la modernisation de l'école et de la mairie menée avec l'aide du Conseil général a permis de définir un projet de reconstruction de l'école maternelle qui entre dans sa phase de réalisation. Un architecte a été mandaté pour réaliser une esquisse qui sera présentée début 2012. Un permis de construire sera déposé au printemps. Cette école trouvera sa place à côté des tennis, dans la partie du parc sans arbres. Le projet entraînera le déplacement du parking actuel.

La première tranche de travaux du nouveau cimetière concernera le terrassement et la construction du mur d'enceinte. Enfin, l'extension de la station d'épuration sera lancée.

Le contexte financier national étant très tendu, le premier trimestre 2012 sera réservé à la recherche d'établissements bancaires acceptant de répondre aux demandes d'emprunts de la commune.

La réunion s'est terminée par une discussion entre la population et les élus autour du verre de l'amitié.

Modernisation des salles municipales

Pour la tranquillité publique

À la demande des riverains et face aux mauvais comportements de certains usagers, la municipalité a décidé d'investir dans des équipements luttant contre les nuisances sonores.

Loupiac compte deux salles municipales qui peuvent être louées au public pour des manifestations pouvant rassembler de 50 à 300 personnes. L'histoire a fait qu'elles sont proches l'une de l'autre et entourées d'habitations. Depuis 3 ans, la municipalité investit régulièrement dans du matériel pour rendre leur utilisation plus agréable. En 2011, un nouveau réfrigérateur, une hotte et des rideaux ont été installés dans

la salle des fêtes. Les radiateurs ont été repeints. Le chauffage et l'éclairage ont été révisés. Mais trop de débordements provoqués par la mauvaise utilisation d'une sonorisation trop puissante ont été constatés ces derniers mois, mettant la patience des riverains à rude épreuve. Ainsi, il est apparu indispensable d'équiper rapidement la salle des fêtes d'un système permettant de limiter le volume sonore et de faire respec-

ter le règlement qui fixe à 2 heures du matin la fin des festivités. L'entretien de ces salles, l'augmentation des coûts du gaz et de l'électricité nécessitent également une révision à la hausse des tarifs de location qui restent modérés notamment pour les Loupiacais. Les nouveaux tarifs seront applicables au 1er janvier 2012.

Intercommunalité !

Un fort besoin d'unité

Après des mois de discussions, la commission départementale de coopération intercommunale (C.D.C.I.) a voté le statu quo. Les élus de Loupiac ne s'en satisfont pas.

Il y a un an, pour achever sa réforme territoriale, le gouvernement demandait à chaque préfet de réfléchir puis de proposer un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SCDI), avec la volonté de réduire le nombre de communautés de communes et de syndicats intercommunaux en les faisant fusionner sans consultation préalable.

La communauté de communes (CDC) des Coteaux de Garonne, dont nous faisons partie, se retrouvait ainsi mariée d'autorité avec la CDC de Podensac. Celle de l'Artolie, qui regroupe les communes situées

au nord du canton, fusionnait avec la CDC de Targon.

Aussitôt publié, ce schéma provoquait une multitude de réactions de la part des élus. La brutalité de l'annonce, le peu de temps pour donner son avis (3 mois) amenaient la plupart des communes à rejeter les propositions de fusion. Le Conseil municipal de Loupiac, après un large débat, exprimait

majoritairement son accord pour traverser la Garonne et rejoindre la CDC de Podensac avec le souhait que l'Artolie accompagne ce mouvement. La taille de notre CDC, le choix de ses compétences et de sa fiscalité, interrogent sur sa capacité d'action dans les années à venir. Il y a un mois, en rejetant la

quasi totalité des propositions du préfet, la commission départementale de coopération intercommunale choisissait le statu quo.

Le choix de l'unité

Les élus de Loupiac refusent d'en-

tériner la coupure du canton en deux CDC. À chaque réunion d'élus, ils cherchent à convaincre de la nécessité d'unifier les forces et les moyens financiers des deux collectivités pour mieux répondre aux attentes des habitants. Réussir cette fusion sans contrainte, avec la volonté partagée des élus de travailler ensemble pour le bien de tous sera l'un des enjeux de l'année 2012.

École

Une classe déménage

Mardi 3 janvier 2012, la classe des CE2/CM1 n'a pu être ouverte pour raison de sécurité. Elle a trouvé refuge dans la salle du Conseil municipal.

En 2011, le remplacement des fenêtres et la peinture des boiseries de la mairie avaient révélé une ancienne activité de termites dans les bâtiments. Un traitement périmétrique des lieux avait été décidé pour les vacances de Noël. Des travaux menés en parallèle dans le logement de fonction ont mis à jour des termites encore en activité dans le plancher et dans les solives situés à l'étage au-dessus d'une classe de l'école. Un traitement d'urgence s'imposait. Il a été réalisé, mais a nécessité la dépose du plafond. Au milieu des fêtes, la commission "Bâtiments" a réussi à réunir des artisans

pour réaliser des devis. Les travaux de réhabilitation devant durer quelques semaines, l'accueil des enfants a dû s'effectuer à la rentrée de janvier dans la seule salle libre et à proximité : celle réservée à la réunion du Conseil municipal et aux mariages. Les enfants, les enseignants et le personnel municipal ont accepté avec compréhension ce déménagement passager, imposé par les événements et réalisé en partie par les élus. Merci à tous de faire preuve de la même indulgence pour les petites gênes éventuelles lors de votre venue à la mairie.

EN BREF...

Communiqué

Le syndicat viticole, dans le cadre des discussions bi-annuelles avec la commission « Développement économique » de la commune, a exprimé deux souhaits en direction de la population :

- que les amateurs de quads respectent les chemins des vignes en évitant de les emprunter par forte pluie et en roulant à vitesse modérée,
- que les propriétaires de vignes traitent celles-ci de manière appropriée, au moment voulu, afin de lutter conjointement avec les professionnels contre la propagation de la flavescence dorée. Le journal municipal est heureux de faire partager ces deux informations.

Travaux de voiries

Des réfections de chaussée avec, par endroits, réalisation de poutres de rives ont été effectuées route du Chay, route de Temple, autour de la salle des fêtes et au Plapa.

L'extension du réseau d'assainissement jusqu'aux nouvelles maisons des "Clos des Vignes" et une modification de la gestion du réseau électrique par ErDF ont entraîné de gros travaux le long du parc ; leur exécution a provoqué quelques désagréments sonores notamment. Merci aux riverains d'avoir fait preuve de patience.

Tri sélectif

Le nouveau calendrier est disponible à la mairie.

Élections

Dimanches 22 avril et 6 mai pour les élections présidentielles.

Dimanches 10 et 17 juin pour les élections législatives (12^e circonscription).

État civil

En raison d'une modification de la législation en matière de diffusion des informations concernant les mariages, naissances ou décès, il n'y aura pas de communication des noms dans ce numéro.

Journal municipal

La municipalité ayant trouvé un nouveau prestataire pour réaliser le journal municipal, celui-ci va reparaitre à un rythme régulier.

Repas du CCAS

Il a réuni dans une ambiance chaleureuse 78 personnes le dimanche 15 janvier 2012 à la salle des fêtes. Comme de tradition, il est offert aux habitants de plus de 70 ans qui se sont inscrits et à leur conjoint. Les élus, eux, s'acquittent de leur repas.



MAIRIE DE
LOUPIAC
CANTON DE CAHILLAC
GIRONDE

LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac.
Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de publication : Lionel Chollon
Rédaction : Commission communication
Crédit photo : Mairie
Imprimé sur papier recyclé.
Imprimerie SODAL - Langon

Villa gallo-romaine Saint-Romain

Un prix pour le comité de sauvegarde

Le Conseil général vient de remettre le 2^e prix du concours des Fleurons d'or à l'association pour ses projets de réhabilitation et de développement du site.

Le concours des Fleurons d'or est organisé par le Conseil général depuis 1997 et récompense le travail d'associations pour la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine girondin.

C'est l'engagement du Comité de Sauvegarde de la Villa Saint-Romain dans un vaste projet de réhabilitation du site qui a retenu l'attention du jury composé de professionnels.

Cet objectif passe par la poursuite des fouilles, bien entendu, mais tout d'abord par la protection et la réhabilitation des



Remise du deuxième prix des fleurons d'or par Me Dexpert, vice-présidente du Conseil général, à M. Marquillo président de l'association en présence du propriétaire M. Bernède et Mme Ferreira, en charge de la communication.

bâtiments existants (la chapelle et la maison du XVIII^e siècle) et par la mise en place de structures de diffusion et de partage des découvertes réalisées au travers de visites, d'animations, de conférences et d'expositions, tel qu'elle le fait déjà au travers du Printemps des Liqueureux.

Comité de Sauvegarde de la Villa

Saint-Romain. Contact : Sophie Ferreira

Tél. : 06 89 99 76 18;

villasaintromain@gmail.com

Printemps des Liqueureux; 14 et 15 avril 2012,

www.printempsdesliqueureux.site.com

Antenne du Secours populaire

Un an de solidarité active

Depuis son ouverture en septembre 2010, ce lieu apporte un soutien indispensable à une population fragilisée.

Depuis plus d'un an, les 11 bénévoles qui s'investissent régulièrement au sein de l'antenne ont accueilli 40 bénéficiaires, résidant à Loupiac ou dans les communes avoisinantes, en difficulté provisoire ou durable. 150 colis alimentaires ont été distribués. Pour améliorer le contenu des colis, deux collectes ont été organisées en direction du public (merci aux généreux donateurs).

Mais l'action du Secours populaire ne se limite pas à l'aide alimentaire. Elle agit aussi pour permettre à tous de partir en vacances, d'accéder à la culture et aux loisirs. Ainsi, une famille a pu passer une journée sur le bassin d'Arcachon et 3 enfants ont bénéficié d'un arbre de Noël à Villenave d'Ornon le 10 décembre.

En projet, le Secours populaire souhaiterait créer un jardin de la solidarité où pourront

être produits des légumes frais pour les bénéficiaires de l'antenne. Ce jardin serait cultivé conjointement par les personnes accueillies et par des bénévoles. L'antenne est prête à accueillir toute personne désireuse de s'investir dans ce domaine, mais aussi de donner un coup de main d'une manière régulière ou occasionnelle.

De même, si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à franchir la porte qui vous est ouverte chaque mercredi de 16h30 à 18h30.

L'équipe renouvelle ses remerciements à la municipalité qui lui apporte son aide et son soutien depuis le départ.

Permanence chaque mercredi, de 16h30 à 18h30, 60 Berthoumieu 33410 Loupiac (entrée à gauche de la mairie).

Contact : 05-57-98-73-41 - 05-56-76-97-86 email : contact@spf33.or

ACSOS

Atelier tricot

Chaque jeudi, à la salle de l'ancienne mairie, de 14h à 17h. L'occasion d'échanger des savoir-faire mais aussi de partager un moment convivial en discutant de tout.

Contact :

Marie-France Serf : 06 80 92 73 23

Nicole Dubourg ; 05 56 62 14 40

Bibliothèque municipale

Les bénévoles de l'ACSOS qui tiennent la permanence donnent dorénavant rendez-vous aux lecteurs chaque MERCREDI de 17h à 18h30. En espérant que ces nouveaux horaires conviendront mieux à la population. Rappel : la bibliothèque est située dans le bâtiment à droite de la mairie. Entrée côté parking. Une participation de 2 euros est demandée pour l'année. Contacts :

Sylvie Colombier : 06 50 81 64 24

Ginette Dulong : 05 56 62 17 52

Activité piscine

L'ACSOS a deux lignes d'eau à la disposition de ses adhérents, chaque mercredi de 20h à 22h, à la piscine de Villenave d'Ornon. Le transport se fait par co-voiturage. Tarif : la licence + 2 euros par soir.

Contact : Sylvie Lasserre : 06 48 73 80 50

Les Loupiots

1^{ère} "Boum" enfantine

Dimanche 12 février, de 14h à 17h30, à la salle des fêtes, l'association des parents d'élèves propose une "BOUM" réservée aux enfants de l'école. Entrée 3 euros avec une boisson et un gâteau. 5 euros pour 2 enfants. Informations : 06 10 54 40 65

AMAP les grains d'or

Il reste des paniers.

L'association informe que la saison 2012 débutera en mars, au rythme d'un panier par semaine livré chaque lundi entre 19h et 20h à la salle des associations. Elle rappelle qu'une AMAP est avant tout le moyen de créer un lien de confiance étroit entre un producteur de légumes "bio" et des consommateurs soucieux d'assurer un revenu décent à un maraîcher qui leur fournit des produits de qualité. Il reste encore quelques paniers (ou demi paniers) pour les intéressés. Contact : <http://lesgrainsdor.canalblog.com/> ou la mairie.

BIG Well

Après-midi de jeux

Samedi 10 mars, structures gonflables, jeux et baby gym pour les jeunes enfants. Entrée 3 ou 5 euros. Informations : 06 10 54 40 65 bigwell@neuf.fr

Master Classe Zumba

Dimanche 21 mars, à la salle des fêtes, animée par Arno et Julie.

Entrée : 10 ou 8 euros.

Réservations: 05 56 76 92 82

06 10 54 40 65 bigwell@neuf.fr